



Procédure de remboursement simplifiée Demande de remboursement des redevances

Date

N° de dossier du bureau de douane

N° de compte PCD

Référence

L'impôt sur les importations a-t-il été débité du compte PCD de l'importateur?

oui

non

Bureau de douane d'entrée	N° de décision de taxation à l'importation	N° de bordereau (optionnel)	Date de la décision de taxation à l'importation	Déclaration en douane d'exportation	Date de la déclaration en douane d'exportation	Montant total
Total						

Condition:

Réexportation de marchandises restées sous la garde du déclarant.

L'impôt à l'importation est remboursé au déclarant uniquement si, lors de l'importation, les redevances n'ont pas été débitées du compte PCD de l'importateur.

Requérant:

Nom et signature:

Timbre du bureau de douane:

Signature du bureau de douane:

Décompte

Droits de douane	
TVA	
Remboursement brut	
Moins émolument	
Remboursement net	